



**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

FORMAT  
**Séminaire**

DATE  
**4 octobre 2016**

LIEU  
**AG2R**  
104-110 bd Haussmann  
75008 Paris

PARTICIPATION  
**550 € HT**

INSCRIPTION  
**www.eifr.eu**

CONTACT  
**contact@eifr.eu**  
**01 70 98 06 55**

FORMATION  
Nos séminaires sont  
imputables sur le budget de la  
formation professionnelle.  
LEIFR est organisme de  
formation agréé sous le  
numéro 11 75 45062 75.



**Crédits « alternatifs » : Responsabilités ?**

Le nouveau cadre prudentiel ainsi que les perspectives du Capital Market Union (CMU), impliquent un renforcement du financement « alternatif » des entreprises européennes en particulier dans l'octroi direct du crédit ou dans l'acquisition de créances bancaires non échues. En France des initiatives ont déjà été prises dans ce sens et le Haut Comité Juridique de la Place financière de Paris (HCJP) a récemment proposé des ajustements au cadre général du monopole bancaire. Jusqu'ici le risque crédit était clairement encadré, en France, par une régulation et des processus bancaires assez robustes autour de la logique des « comités de crédits ». L'élargissement des acteurs susceptibles de remplir des fonctions complémentaires ou similaires ne doit pas, à l'évidence » augmenter le risque général. Au-delà des nouvelles régulations ouvrant ces fonctions il est nécessaire d'évaluer les pratiques et les questions juridiques, particulièrement en termes de responsabilité, de nature à maîtriser ces risques par les nouveaux acteurs concernés. Il est nécessaire aussi d'analyser les synergies entre banques et non banques, d'une part pour éviter la duplication des fonctions d'analyses de risque (pour éviter des coûts inutiles) et d'autres part, pour dessiner un environnement compétitif équitable.

Ce séminaire a pour objectif de faire le point sur les pratiques comparées dans les grands pays et d'analyser, du point de vue des régulateurs, des banques et des non-banques, les conditions, limites, usages et bonnes pratiques à mettre en œuvre pour s'adapter à ce nouvel environnement.

**OBJECTIFS**

- Comprendre l'articulation juridique du crédit alternatif, ses responsabilités, les risques encourus
- Tirer parti des modèles juridiques des autres pays
- Rappeler les dernières innovations financières

**PUBLIC VISÉ**

- Directions de la Conformité, des Risques, du Contrôle interne
- Directions juridiques
- Banques : originateurs et syndicateurs de crédits
- Avocats, conseils
- Economistes et juristes financiers
- Non banques : investisseurs crédit, gestion des risques



## PROGRAMME

8h15 *Accueil Café*

8h30 **Mot d'accueil**

**Edouard-F de Lencquesaing**,  
Président, EIFR

8h45 **1. Innovation financière et enjeux de régulation**

**Thomas Philippon**, Professeur  
de finance, Stern Business  
School, **New York University**

9h05 **2. Financements alternatifs : leçons à tirer d'autres pays**

**Marco Dell'Erba**, Postdoc,  
Labex Refi  
**David Chijner**, Associé, DLA  
Piper LLP  
**Lionel Laurant**, Executive Vice  
President and Portfoglio  
Manager, **PIMCO**

- **Gaps juridiques.**
- **Impacts sur investisseurs**

10h00 **3. ACPR : Régulation prudentielle et dissémination des risques crédits**  
- **Cartographie des dispositifs prudentiels, mesures législatives**

**Jean-Claude Huyssen**,  
Directeur des agréments, des  
autorisation et de la  
réglementation, **ACPR**

10h30 *Pause*

10h45 **4. Organisation de la relation contractuelle entre acteurs vs cycle de vie d'un prêt**

- Responsabilité des banques : leçons à tirer des EuroPP
- formalisation, gestion des covenants
- Politique d'investissement de l'investisseur
- L'utilisation des nouveaux supports (ELTIF...)

**Florian Ascensao**, Crédit  
Agricole  
**Damien Guichard**, Responsable  
Private Debt, **Allianz Global  
Investors**  
**Nicolas de Lorgetil**, DG, ETI  
Finance

11h45 **5. Les responsabilités et risques en cas de défaut**

- Gestion des sûretés
- gestion du stress et du défaut
- Risque de soutien abusif

**Fabrice Armand**, DLA Piper LLP  
**Sophie Vermeille**, Présidente,  
**Droit & Croissance**  
**Jacques Ranchin**, Directeur  
Juridique Affaires Spéciales et  
Recouvrement, **BNPP**

12h45 **Conclusion**

**Edouard-F de Lencquesaing**,  
Président, EIFR



## BIOGRAPHIES



### **Thomas PHILIPPON**

#### **Professor of Finance, NEW YORK UNIVERSITY, STERN SCHOOL OF BUSINESS**

Thomas Philippon is Professor of Finance at New York University, Stern School of Business. Philippon was named one of the “top 25 economists under 45” by the IMF in 2014. He also won the 2013 Bernácer Prize for Best European Economist under 40, the 2010 Michael Brennan & BlackRock Award, the 2009 Prize for Best Young French Economist, and the 2008 Brattle Prize for the best paper in Corporate Finance. He was elected Global Economic Fellow in 2009 by the Kiel Institute for the World Economy.

Philippon has studied various topics in macroeconomics and finance: systemic risk, crisis resolution mechanisms, the dynamics of corporate investment and household debt, and the size of the finance industry. His recent work has focused on the Eurozone crisis and on financial regulation. He currently serves on the Monetary Policy Advisory Panel of the Federal Reserve Bank of New York, and as a board member and director of the scientific committee of ACPR, the French prudential regulator of banks and insurance companies. From 2012 to 2013, he was the Senior Economic Advisor to the French Finance Minister.

Philippon graduated from Ecole Polytechnique, received a PhD in Economics from MIT, and joined New York University in 2003.



## **Jean-Claude HUYSEN**

### **Directeur des agréments, des autorisations et de la réglementation, BANQUE DE FRANCE**

Jean-Claude Huyssen, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise de sciences économiques rejoint la Banque de France en 1985.

Il est d'abord affecté à la Commission bancaire où il occupe jusqu'en 1996 différents postes dans le domaine du contrôle individuel des établissements de crédit et dans celui de la comptabilité bancaire et de la réglementation prudentielle. Il effectue durant cette période un détachement de deux ans dans une grande compagnie d'assurance de la Place pour y travailler sur la gestion de bilan.

Il rejoint ensuite la direction de la Comptabilité de la Banque de France dont il devient le directeur en 2008.

Il revient en 2012 dans le domaine de la supervision bancaire en tant que directeur des agréments, des autorisations et de la réglementation de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.



## **Sophie VERMEILLE**

### **Présidente, DROIT & CROISSANCE**

Sophie Vermeille est présidente de Droit & Croissance et exerce au sein du cabinet d'avocats d'affaires DLA Piper en restructurations et droit des sociétés.

Conférencière et chercheuse au laboratoire d'économie du droit à l'université Panthéon-Assas (Paris II), sa recherche concerne principalement l'économie de la défaillance. Elle a été invitée à enseigner le droit de la faillite dans différents établissements parisiens, notamment à l'Ecole de Droit de Sciences Po (IEP) et aux Hautes Etudes Commerciales (HEC). Elle a publié de nombreux articles mettant en évidence les lacunes du droit français en matière de faillite du point de vue d'une analyse économique du droit. L'ensemble de ses publications est disponible en anglais sur le site [www.ssrn.com](http://www.ssrn.com).

Sophie Vermeille intervient souvent lors de conférences concernant la faillite organisées par des groupes industriels (INSOL International, TMA...), des régulateurs (FMI, la Banque mondiale, AMF (Autorité des Marchés Financiers), ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)) ou encore des séminaires dans des universités (Oxford, l'Ecole Européenne, l'Institut de Florence, l'Université de Francfort etc.).

En 2012, Sophie Vermeille fonde « Droit & Croissance » (D&C), le seul laboratoire d'idées (ou « think tank ») ouvert, indépendant, et non-engagé politiquement, visant à promouvoir l'analyse économique dans la recherche en France. ([www.droitetcroissance.fr](http://www.droitetcroissance.fr)).

D&C prend part au débat public à travers des publications et des conférences autour de différentes problématiques concernant le droit de la faillite en France et en droit comparé européen, combinant le monde professionnel des juristes et des financiers à celui académique des économistes et professeurs de droit. D&C est souvent mobilisé pour conseiller des hauts responsables politiques et membres du gouvernement français lorsqu'il s'agit d'introduire une nouvelle loi en France. Pour tout exemple, D&C guida les réformes de 2014 et 2015 dans le domaine du droit des faillites.

Sophie Vermeille est titulaire d'un Magistère Juriste d'Affaires, d'un DJCE (Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise) à Paris II et d'un LLM à King's College London en droit des affaires.



## **Marco DELL'ERBA**

### **Postdoc, LABEX REFI**

Lawyer and researcher, Dr. Marco Dell'Erba is a postdoctoral fellow at the LabEx Refi (Paris). He holds a PhD in private law and business law from the University of Paris I Sorbonne Panthéon and a PhD in commercial law and corporate law from the University of Rome. He practiced law in the departments of Banking & Finance and Litigation & Dispute Resolutions at Clifford Chance LLP. He has been Postdoctoral Fellow at the National University of Singapore (Singapore) and Research Assistant in the department of law of the London School of Economics (London). He graduated from the University of Rome La Sapienza and is a fellow of the Lamaro Pozzani University College of Excellence (Rome). Dr. Marco Dell'Erba's main interests lie in the field of financial and banking regulation, corporate law and securities law (i.e. hedge funds, private equity funds, derivatives, clearing houses).



## David CHIJNER

### Associé, DLA Piper LLP

David Chijner is a partner in the Restructuring Department of DLA Piper France LLP, resident in the Paris office. David is a recognized expert in the fields of distressed M&A and restructuring. He has also participated in most of the major restructuring and distressed M&A transactions in France and acts as counsel to several US and French investment funds and banks. Mr. Chijner specializes in complex cases involving an international element, often in a pre-insolvency context.

He also has experience with the issuance of tailored securities by public companies that are being reorganized, including one of the first PIPEs in France. He regularly advises potential acquirers with respect to acquisitions, including potential targets that have emerged from bankruptcy.

David is admitted to the bars of England and Paris. Graduated in 1991 from the University of Kent in Canterbury, David holds additional degrees in law from the University of Paris XI and the European University Institute. Prior to joining DLA Piper France LLP, David worked at Fried, Frank, Harris, Shriver & Jacobson since 2005, and previously he worked at Weil, Gotshal & Manges both in New York and Paris where he was a partner.

David is recognized by Chambers Global: The World's Leading Lawyers for Business and Chambers Europe as a leading individual in Restructuring/Insolvency (France). Clients praise him as an "intelligent lawyer who is very internationally-minded." He is also recognized by French finance and law magazine *Décideurs* in its ranking of Fried Frank as the top firm in the category of "Advisers to Turnaround Funds in Distressed LBOs," and among the top six firms in the "Advisers to Distressed Companies and Their Shareholders" category.

Recent significant transactions include:

- Sale of SNYDER COMMUNICATIONS to HAVAS INTERNATIONAL.
- Acquisition by EURAZEO of FRANCE TELECOM's stake in EUTELSAT.
- Restructuring of GLOBALSTAR interests in its Joint Ventures with operations in France, Turkey and Latin America.
- GENERAL ELECTRIC: Takeovers of SOFIA S.A. and BAIL IMMOBILIER FONCIER S.A.
- HICKS, MUSE, TATE & FURST LIMITED: Acquisition of MATERNE S.A.



- Representation of LAROCHE CHEMICALS in its disposal of a troubled French subsidiary.
- Sale of EARTH DECISION SCIENCES to PARADIGM INC.
- Acquisition of the ROYAL MONCEAU GROUP by HOICHE FINANCEMENT, from bankruptcy.
- Acquisition by MATLIN PATTERSON of MATUSSIÈRE FOREST S.A.
- Representation of LUFTHANSA in its liquidation of its loss-making French catering business.
- Counsel to ATMEL ROUSSET and ATMEL CORP., former owner and current client of LFoundry Rousset (LFR), a semiconductor fabrication facility, with 800 employees. In 2010, Atmel Rousset sold LFR to German group LFoundry. LFR filed for receivership in 2013.
- Counsel to GOLDMAN SACHS PIA, mezzanine lender and equity holder, in the €6bn+ LBO debt restructuring of Mediannuaire Holding, holding company of listed company PagesJaunes Group. And Counsel to Goldman Sachs PIA, in the subsequent restructuring of Mediannuaire Holding as part of the subsequent restructuring of PagesJaunes Group (now known as Solocal that recently lead to one of the few accelerated financial safeguard).
- Counsel to DAVIDSON KEMPNER AND WARWICK CAPITAL, equity and bond debt investors, in the distressed acquisition of insolvent French speciality steelmaker Ascometal.
- Counsel to ALOE PRIVATE EQUITY in connection with the acquisition of Eco Delta's solar business. Ardian, Debiorpharm Investment and Nixdorf Foundation acquired, in equal shares, a 92.4% stake in Eco Delta subsidiaries Delta Solar and Eco Delta Operation and Maintenance through Aloe, their renewable energies investment vehicle. Bernis Energy acquired the other 7.6%.
- Counsel to WARWICK CAPITAL in connection with the acquisition of Porcher Industries, within the framework of the liquidation for irreconcilable differences amongst thus shareholders of the two holdings company (Société saumuroise de participation and Société civile des terres froides) of Porcher Industries. The Porcher Group is an international group that develops and produces materials combining textiles and chemistry for industrial applications.
- Counsel to CAPUNITED in connection with the structuring of its investment in the company Tactualities Interactive Solutions France SAS.



**P I M C O**



## **Lionel LAURANT**

### **Executive Vice President and Portfoglio Manager, PIMCO**

Lionel est gestionnaire de portefeuille sur les opérations de la dette à risque pour PIMCO en Europe. PIMCO, dont les actifs sous gestion s'élèvent à 1 500 milliards de dollars, gère des fonds alternatifs totalisant \$26 milliards. Avant de rejoindre les rangs de PIMCO en 2016, Lionel était Managing Director chez Bayside Capital, dont il avait aidé à fonder la plateforme en 2008. Lionel dispose d'une expérience significative sur les marchés de la dette à risque en Europe, où il a exécuté des transactions sur le marché secondaire (avec ou sans prise de contrôle) et sur le marché primaire.



## **Floriano ASCENSAO**

### **Global Relationship Manager, CREDIT AGRICOLE**

Floriano Ascensao began his career as an Analyst and then Coverage officer for Paribas. In 2000 he joined Crédit Agricole Indosuez as Relationship Manager for mid-sized corporates and local authorities. He became Global Relationship Manager within Calyon's Large Corporates Department in 2005, first specialized in Defence and Aerospace and then in diversified French Large Corporates. In 2013 he joined the Investor Development team aiming to develop cooperation agreements with investors in loan asset classes. Since 2014 he has contributed to develop Crédit Agricole CIB's European Credit Private Placement Group, a dedicated origination team which provides private placement solutions (including Euro PP) to issuers. Floriano graduated from EDHEC – Ecole de Hautes Etudes Commerciales du Nord.



## **Damien GUICHARD**

### **Responsable Private Debt, ALLIANZ GLOBAL INVESTORS**

Damien a rejoint AGI en 2013 pour développer l'activité de dette privée. Il a débuté sa carrière en 2000 chez Citigroup, dans le domaine du conseil en financement et en notation, puis a passé 7 ans chez Barclays dans une fonction de couverture des comptes français sur des produits de dette (prêts et obligations investment grade et non-investment grade). Entre 2009 et 2013, Damien était directeur chez Oddo de l'activité conseil en financement pour les sociétés de taille moyenne française. (placements obligataires, prêts syndiqués,...)



## **Nicolas de LORGERIL**

### **DG, ETI Finance**

ESSEC et ancien élève de l'ENA, Nicolas de Lorgeril a dirigé des filiales de grands groupes en restructuration et en développement (Kemira Oy, Grands Moulins de Paris, Bongrain et Pioneer) et a dynamisé des entreprises publiques notamment CEO de l'Office National des Forêts. Travaillant depuis 13 ans avec François Drouin au Crédit Foncier puis chez OSEO.

Il est aussi personnellement un homme de PME (fondateur de la Maison Lorgeril un des producteurs leader des vins AOC du Sud), acteur dans le développement local (conseiller municipal, président d'associations professionnelles).



**Fabrice ARMAND**

### **DLA Piper LLP**

Fabrice Armand conseille des banques, grandes entreprises, assureurs, institutions de crédit et organismes publics locaux et étatiques sur de nombreux dossiers tant transactionnels que réglementaires, relatifs à la finance, aux marchés de capitaux et aux dérivés.

Fabrice a développé une connaissance approfondie dans les domaines de la finance et des marchés de capitaux. Fabrice est en charge des pratiques marchés de capitaux, dérivés et réglementation bancaire au sein du Groupe Finance & Projects de notre bureau de Paris qu'il a intégré en 2012 en qualité d'associé. Il s'occupe plus particulièrement des opérations liées aux émissions obligataires, programmes MTN (medium-term note) et dérivés.

#### **SEMINAIRES**

- Fabrice intervient régulièrement dans des conférences et des séminaires sur les produits dérivés.

#### **ADHESIONS**

- AFDD (Association Française des Docteurs en Droit)
- Membre du groupe de travail HCJPP sur la loi des valeurs mobilières ;
- Membre du groupe de travail sur l'Euro PP de Paris Europlace ;
- Membre du groupe de travail sur l'émission des obligations de Paris Europlace ;
- Membre du groupe de travail sur la titrisation de Paris Europlace ;
- Membre du groupe de travail sur les Fintechs de Paris Europlace.

#### **PUBLICATIONS**

- Fabrice a écrit un livre de référence : "Les contrats de services bancaires et d'investissement des collectivités locales" édité chez Economica.
- Fabrice a également écrit plusieurs articles dans différentes publications relatives au Droit Financier.

#### **RECOMMANDATIONS**

Fabrice Armand est "recommandé" par The Legal 500.



**BNP PARIBAS**

## Jacques RANCHIN

### **Directeur Juridique Affaires Spéciales et Recouvrement, BNPP**

Après des études de sciences politiques, de lettres et de droit, Jacques RANCHIN s'inscrit au barreau de Lyon en 1982. Après deux années passées au sein d'un cabinet spécialisé en procédures et en droit bancaire, il rejoint le cabinet Lamy Véron Ribeyre dans lequel, en collaboration avec Alain Ribeyre, il se spécialise dans le droit du crédit et des entreprises en difficulté. En 1988, il intègre le cabinet BERLIOZ à Paris dont il dirigera ensuite le département contentieux. En 1998 il sera recruté par BNP PARIBAS dans laquelle aujourd'hui il occupe des fonctions de directeur juridique au sein de la Direction des Affaires Spéciales et du Recouvrement qui regroupe les activités de restructuring et de recouvrement du réseau France. Il est membre du groupe de travail « Entreprises en difficulté » de la Fédération Bancaire Française et a participé dans ce cadre aux travaux préparatoires des réformes de 2005, 2008 et 2014 de la loi sur la prévention et les procédures collectives. Il participe également au sein de la Fédération Bancaire Européenne à la mise en place, avec la Commission Européenne, d'une harmonisation des législations nationales sur ces matières.



## **Edouard-François de LENCQUESAING**

### **Président, EIFR**

Edouard-François de LENCQUESAING, président de l'EIFR (European Institute of Financial Regulation), en a accompagné son évolution depuis son origine en 2008. Depuis 2002, il s'est consacré aux défis de l'Europe et de l'industrie financière via PARIS-Europlace (qu'il a quitté en 2015) et du Pôle de compétitivité FINANCE INNOVATION qu'il a contribué à créer. Il participe à de nombreuses initiatives pour faire des Centres financiers européens ou dans le monde des lieux où réconcilier concrètement la finance et l'économie réelle autour de « best practices » compatibles si ce n'est convergentes et autour d'une « smart regulation » fondée sur une confiance structurelle entre régulateurs et régulés.

Il a débuté sa carrière comme consultant chez Accenture en 1975 puis a rejoint le CCF en 1980 où il est devenu Conseiller de la direction générale.

En tant que Directeur central au CCF, il était en charge des métiers de banque de transaction (conservation des titres et systèmes de paiements) ainsi que des systèmes d'information et des services de logistique.

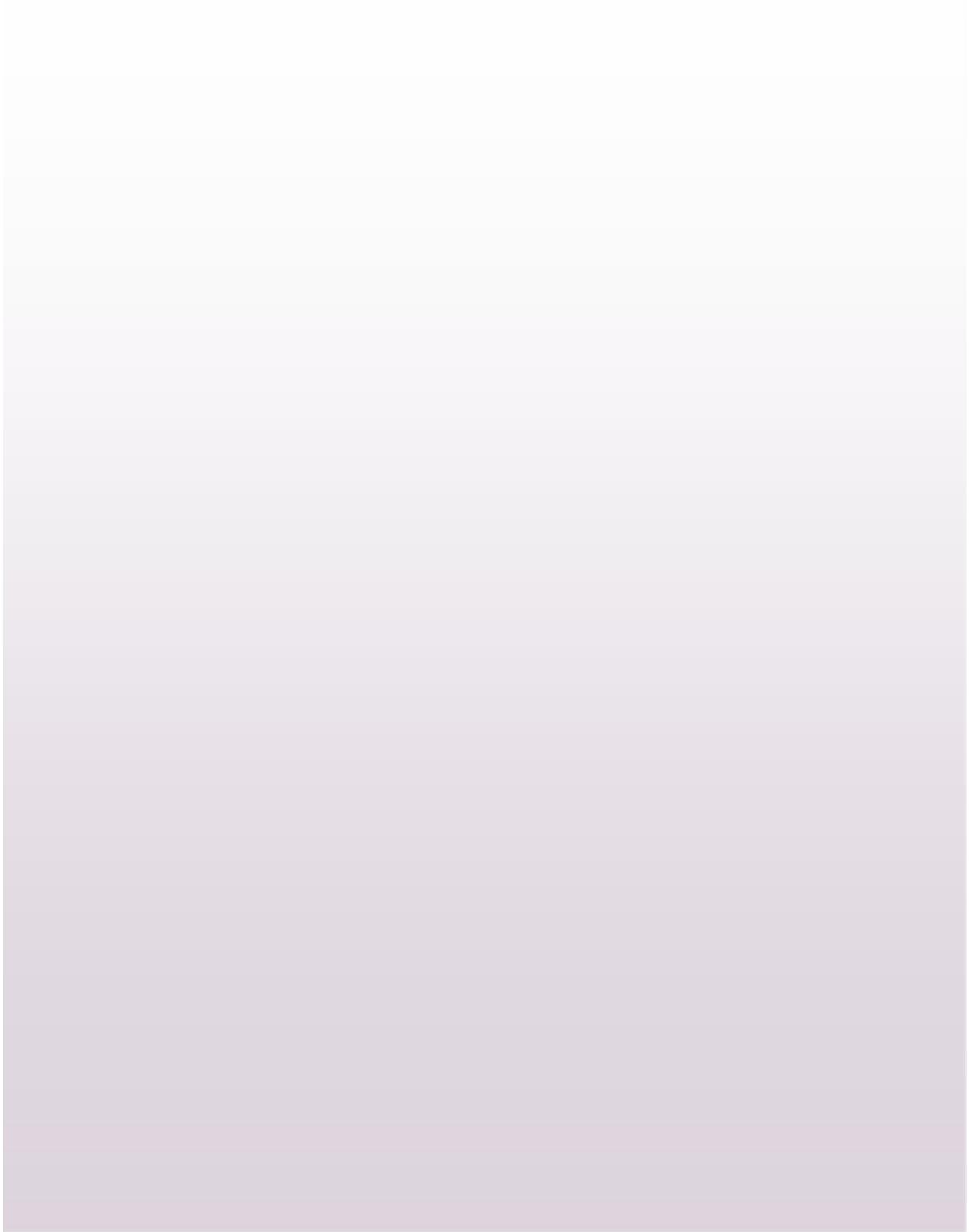
Par ailleurs, il a présidé des filiales d'administration de Fonds et d'épargne salariale et était administrateur de l'UBP.

Très impliqué dans les systèmes de Place, il était administrateur en particulier de la SICOVAM, de la CRI, du SIT et de SWIFT et président du Club des 10 (établissements de conservation des titres), vice-président de l'AFTI et membre de ISSA. Il a été administrateur d'EUROCCP.

Il est membre des comités stratégiques des LABEX REFI et ILB. Au sein de la French American Foundation, il anime un groupe de travail sur les conditions de convergence US-France-Europe. Il a créé sa société de consulting NETMANAGERS en 2003 et est impliqué dans diverses initiatives de Business Angel.



NOTES





## PRESENTATION EIFR

# Objectifs & Missions

Développer et promouvoir une « *smart regulation* » à travers l'échange entre régulateurs et régulés.

- Favoriser le dialogue entre régulateurs et régulés,
- Organiser des conférences et séminaires pour améliorer la compréhension en matière de régulation financière,
- Contribuer à diffuser et à valoriser la recherche sur la régulation financière,
- Promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques de la régulation financière en France et à l'étranger.

## L'activité de l'EIFR

Périmètre couvert : régulation générale, marchés financiers, banque, assurance, gestion d'actifs, entreprises et financement de l'économie, économie durable, international

### Conférences à Paris autour d'experts de la régulation :

- Matinales actualité : Députés européens, Rapporteurs sur les directives européennes, Régulateurs, des Experts présentent leur vision,
- Matinales recherche : un Académique présente ses travaux de recherche,
- Les RDV de la régulation : des Avocats exposent les points d'actualité.
- Ateliers : Ils traitent en 2 heures de thématique métier impacté par les évolutions de la réglementation et l'implémentation du calendrier prudentiel (format qui combine l'expertise d'un cabinet de conseil et un retour d'expérience client).

### Séminaires de formation :

- Séminaires spécialisés pour les professionnels de la régulation et des risques (pour réunir dans un contexte d'échange régulateurs et régulés),
- Séminaires généraux sur la régulation financière pour les décideurs économiques et politiques (prochainement).

### Actions à l'international pour promouvoir le modèle de régulation français et européen :

- Conférences internationales,
- Accueil de délégations de régulateurs étrangers.

## Membres fondateurs :

Création en 2008 à l'initiative de Paris EUROPLACE avec les principaux acteurs de la place financière





## CHIFFRES CLES

En 2015, l'EIFR aura organisé au total 33 évènements et rassemblé plus de 1850 personnes :

- 10 Séminaires : 615 participants
- 15 Matinales : 810 participants
- 8 Ateliers : 330 participants
- 1 Conférence annuelle : 100 participants
- 16 Conférences internationales : à Paris, Moscou, New York, Francfort, Washington, Lyon, Sochi, Cracovie, Londres, Bruxelles, Rome

L'EIFR depuis son lancement en 2008, a organisé près de 190 évènements et touché plus de 10.000 participants.

### CALENDRIER

Matinale - « Basel IV: Is Europe shooting itself in the foot »	<b>13 octobre 2016</b> Paris
Matinale - « Market Risk and capital requirements: a hide and seek game » with Jean-Paul Laurent	<b>3 novembre 2016</b> Paris
Séminaire – 4e Directive anti-blanchiment et financement du terrorisme : quelles avancées ?	<b>7 novembre 2016</b> Paris
Conférence annuelle – Why Europe needs to finalize the Banking Union to leverage a competitive CMU?	<b>15 novembre 2016</b> Paris
Séminaire – Les rendez-vous de la régulation financière et de la conformité	<b>8 décembre 2016</b> Paris

### INSCRIPTIONS

Retrouvez toute l'actualité de la régulation financière internationale (agenda européen et international, news, derniers textes réglementaires, conférence française et internationales, documents de référence, articles de recherche, etc...) le sur notre site internet et les réseaux sociaux.

